



Association Sauvez l'Echelette

*Pour la sauvegarde du patrimoine naturel des
Quatre Bornes*

<http://sauvez-lechelette.ch>

>>>>>> dossier de presse <<<<<<

La question éolienne après la votation de la stratégie énergétique 2050 : quel avenir dans l'Arc jurassien ?

Contenu :

- Communiqué de presse Association Paysage Libre BEJUNE
- Communiqué de presse Association Sauvez l'Echelette
- Intervention de Michel Fior, Président Paysage Libre BEJUNE
- Intervention de Claude Schönenberg, Président Sauvez l'Echelette

Contacts :

Michel Fior, président Paysage Libre BEJUNE

<http://pl-bejune.ch>

michel.fior@paysage-libre.ch

079 898 11 55

Claude Schönenberg, Président Sauvez l'Echelette

<http://sauvez-lechelette.ch>

032 941 22 06

Le 22 septembre 2017



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

22.09.2017

La question éolienne après la votation de la stratégie énergétique 2050 : éviter la périphérisation de l'Arc jurassien

Le 21 mai dernier, les Suisses ont accepté la loi sur l'énergie qui est la base à la stratégie énergétique 2050. Suite à ce vote, de nombreuses questions émergent sur le développement de l'énergie éolienne, en particulier dans l'Arc jurassien. Nouvel acteur dans ce débat, Paysage Libre BEJUNE a pour mission de défendre le patrimoine paysager des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois afin que cette région ne soit pas la grande perdante de la transition énergétique.

Durant la campagne de votation, la fédération Paysage Libre Suisse a mis en garde contre les risques que la construction des 1000 éoliennes nécessaires pour répondre aux objectifs de la SE2050 fait courir à notre environnement. Les critiques n'ont pas manqué, estimant que la loi sur l'énergie ne fixait aucun objectif de production éolienne et qu'il n'y aurait que peu d'éoliennes en fin de compte.

« Paysage Libre BEJUNE a pris note des promesses ainsi formulées durant la campagne et se fixe pour mission principale de garantir que la transition énergétique se fasse effectivement avec le moins d'éoliennes possible », déclare Michel Fior, son président. La nouvelle association sera active à trois niveaux : réunir les associations et les personnes engagées dans la protection du paysage et du patrimoine, appuyer les associations locales actives contre un projet éolien, et informer la population contre les nombreux dangers de l'énergie éolienne pour le paysage, la santé des riverains, le tourisme ou encore les finances publiques.

Tout laisse cependant à penser que le scrutin du 21 mai sera dévastateur pour tout l'Arc jurassien. D'abord par sa périphérisation croissante liée aux mutations économiques, l'Arc jurassien constitue une proie facile pour les promoteurs désireux d'implanter des zones industrielles éoliennes en échange de retombées financières très aléatoires. Ensuite, par la tendance qu'on observe en Suisse alémanique de se détourner peu à peu de l'énergie éolienne, comme en témoigne la récente décision du canton de Thurgovie de renoncer momentanément à sa planification éolienne. En conséquence, la pression est d'autant plus grande sur la Suisse romande – en particulier l'Arc jurassien – pour atteindre les objectifs de production de la Confédération.

Plus de 160 machines sont à un stade de planification avancé ou en procédure dans les seuls cantons de Neuchâtel et du Jura et dans le Jura bernois, soit l'équivalent de 10 fois le parc de Mont Crosin. S'assurer que, conformément aux promesses des partisans de la SE2050, la transition énergétique ne transformera pas l'Arc jurassien en zone industrielle périphérique est un défi de taille que Paysage Libre BEJUNE ne pourra relever qu'avec l'aide du plus grand nombre de citoyennes et citoyens.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55



Association « Sauvez l'Echelette »
pour la sauvegarde du site des Quatre Bornes
<http://sauvez-lechelette.ch>

Communiqué de presse

22.09.2017

Un site unique menacé de destruction par une zone industrielle éolienne

Selon ses promoteurs, la construction du parc éolien dit « des Quatre Bornes » sera mise à l'enquête publique en 2018. Cette zone industrielle éolienne de 11 machines d'une hauteur probable de 180 mètres constituerait une atteinte irréparable à un lieu préservé. L'Association Sauvez l'Echelette vient de se constituer sous l'impulsion des riverains afin de préserver ce site.

Conscients des effets dévastateurs du projet, les riverains des 11 machines que Groupe E Greenwatt SA veut ériger sur la crête de l'Echelette (Jura bernois) et à la Joux-du-Plâne (Neuchâtel) viennent de se réunir en association. Sauvez l'Echelette – c'est son nom – en dit long sur sa mission : préserver un lieu unique de l'Arc jurassien.

En plus de son paysage préservé qui fait partie intégrante du parc naturel régional d'importance nationale du Chasseral, l'Echelette est un refuge pour la biodiversité. « Ce n'est pas par hasard que ce périmètre avait à l'origine été exclu de la planification éolienne du Jura bernois », affirme Claude Schönenberg, président de l'association. Qu'à cela ne tienne : à l'affût des juteuses subventions versées par la Confédération pour faire passer l'éolien contre toute logique économique et écologique, l'entreprise fribourgeoise Groupe E Greenwatt SA est parvenue à imposer ses intérêts.

La mythologie soigneusement entretenue par les promoteurs veut faire croire à un projet consensuel d'agriculteurs pour des agriculteurs. « Rien n'est plus faux », souligne Claude Schönenberg, qui déplore les graves tensions qui règnent désormais sur cette crête au-dessus de la localité de Sonvilier. Pour peu qu'ils ne soient pas du même avis, « les gens s'ignorent et ne se parlent plus », constate cet agriculteur à la retraite qui a vécu toute sa vie sur la montagne.

Situés à quelque 300 mètres de machines qui s'élèveront à 180 mètres de haut, les riverains subiront de plein fouet les graves nuisances sonores et les infrasons, ces sons inaudibles de basse fréquence, aux effets dévastateurs sur la santé humaine. « Avec des distances aux habitations aussi ridicules, les riverains, leur santé et leur patrimoine seront purement et simplement sacrifiés », déplore Claude Schönenberg, qui note que la sortie du nucléaire est possible avec des énergies renouvelables (hydraulique, solaire, biomasse...) sans menace pour les êtres humains.

Les riverains ne sont pas les seules victimes : avec le parc du Mont Crosin situé en face, les visiteurs auront pour seul paysage à admirer une zone industrielle éolienne de plus en plus vaste. Quant aux skieurs de fond et autres adeptes du tourisme doux, fini le plaisir hivernal : avec un risque de projection de glace à env. 400 mètres, s'aventurer dans le secteur représentera un véritable danger.

Contact

Claude Schönenberg, président

<http://sauvez-lechelette.ch>

032 941 22 06

Annexe : Photomontage

Au premier plan, **projet des Quatre Bornes (NE-BE)** (emplacement des machines encore provisoire)

Au deuxième plan, Montperreux (NE)

Au troisième plan : Tête-de-Ran (NE)



A noter : les kilomètres de nouvelles routes d'accès ne sont pas dessinées sur le photomontage.

Conférence de presse

22.09.2017

Industrialisation du paysage de l'Arc jurassien : quelle évolution après la votation de la stratégie énergétique 2050 ?

Michel Fior, président Paysage Libre BEJUNE

Avec l'acceptation de la loi sur l'énergie le 21 mai 2017, une étape décisive et bienvenue a été franchie en ce qui concerne la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables. Toutefois, pour éviter que la transition énergétique ne se traduise par la destruction des derniers espaces naturels de l'Arc jurassien par une série de parcs industriels éoliens, un travail substantiel devra être fourni par les associations locales. C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de Paysage Libre BEJUNE. Fédérer, appuyer et informer : tels sont les trois raisons d'être de la nouvelle association.

Durant la campagne, les partisans de la SE2050 ont promis que la transition énergétique se ferait avec peu d'éoliennes. Même le directeur de Juvent SA, Martin Pfisterer, déclarait au Temps le 20 avril 2017 qu'il sera « difficilement possible » d'implanter plus de 100 turbines sur toute la chaîne jurassienne entre Genève et le Canton d'Argovie. Et d'ajouter que, selon lui, la Suisse ne comptera pas 1000 grandes machines en 2050, un chiffre ne figurant nulle part dans la loi sur l'énergie qui a été soumise au vote le 21 mai dernier. «Ce n'est pas réaliste», concluait-il.

Pas réaliste ? Qu'en est-il de la situation actuelle ?

L'état de la planification est inégal dans les cantons de Neuchâtel et du Jura et dans le Jura bernois. Le **canton du Jura** n'a pas encore bouclé sa planification, de sorte que tous les chiffres disponibles à l'heure actuelle reposent sur le projet mis en consultation en septembre 2015.

Dans le **canton de Neuchâtel**, la planification est bouclée depuis 2014 et un premier projet (Montagne de Buttes, 19 machines) a été mis à l'enquête publique en 2016. Le prochain (Quatre Bornes) suivra en 2018.

Dans le canton de Berne, le plan directeur éolien du **Jura bernois** est en cours d'actualisation et fera l'objet d'une procédure d'information et de participation de la population vraisemblablement à l'automne 2017. Il y a tout lieu de croire que plusieurs sites auront progressé dans la planification et s'approchent de la mise à l'enquête. Le versant bernois du projet des Quatre Bornes sera mis à l'enquête en 2018 également, celui de la Montagne Tramelan va franchir une nouvelle étape devant les tribunaux, et la mise à l'enquête du projet de Montoz-Pré Richard débutera prochainement.

Les chiffres pour l’Arc jurassien

En ne tenant compte que des sites prioritaires pour le canton du Jura, ce sont pas moins de 164 machines qui pourraient être érigées au cours des prochaines années dans les seuls cantons BEJUNE.

Planification éolienne dans l’Arc Jurassien

Canton	Machines sur sites existants	Projets (nb. machines)	Total
Jura Bernois	16	53	69
Neuchâtel	0	58	58
Jura (provisoire)	5	53	58
Total BEJUNE	21	164	185
VD, BL, AG, SO (pour leur seule « partie jurassienne »)	1	165	166
Total Arc jurassien	22	329	351

Si on considère aussi les projets des autres cantons de l’Arc jurassien (Vaud, Soleure, Argovie, Bâle Campagne), ce sont 165 machines supplémentaires qui viennent grossir les rangs. Rien qu’avec les projets connus actuellement, on est donc, avec **plus de 350 machines qui seraient construites**, très loin des 100 machines promises par le directeur de Juvent. Sans oublier les projets figurant encore dans les tiroirs des promoteurs et auxquels l’acceptation de la loi fédérale sur l’énergie va donner un coup d’accélérateur.

LE problème : l’impact cumulé

Les arguments qui plaident contre l’éolien sont nombreux et sont connus : paysage, biodiversité, bruit, infrasons, géologie, coûts, etc., nous n’y revenons pas ici. En revanche, Paysage Libre BEJUNE insiste en premier lieu sur l’impact cumulé de ces nombreux projets éoliens saisis dans leur ensemble. Les 17 parcs éoliens prévus dans les trois cantons BEJUNE ne peuvent pas être pris en compte chacun isolément. Par leurs effets cumulés, ils représentent ni plus ni moins une industrialisation de quasiment toute la région. Avec des machines hautes de 180, voire 200 mètres, l’impact visuel est fort à des kilomètres. Les derniers espaces plus ou moins préservés du Jura seraient anéantis.

La carte 1 donne une idée de ce à quoi ressemblerait le Jura bernois et ses alentours immédiats : les Franches Montagnes et la partie Est du canton de Neuchâtel, ainsi qu’une petite partie de Soleure. Environ 140 machines qui occuperaient pour ainsi dire toutes les crêtes.

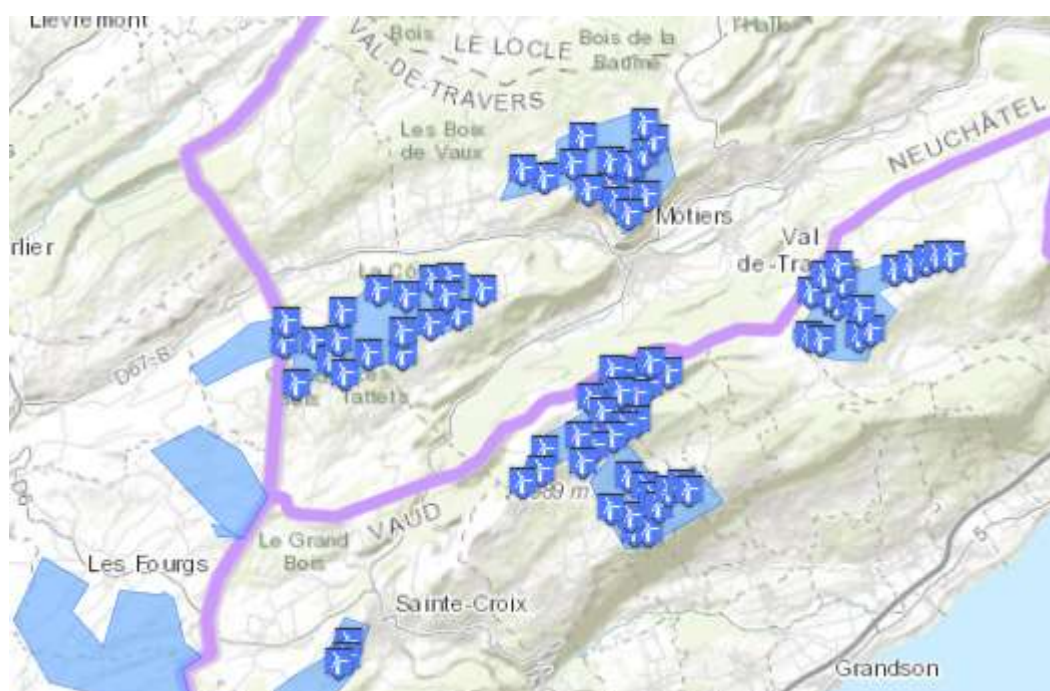
La carte 2 place en son centre le Val-de-Travers avec les cinq parcs qui sont destinés à l’entourer. S’y ajoutent 3 zones actuellement à l’étude sur sol français. Au total, plus de 100 machines transformeraient ce secteur en une vaste décharge éolienne.

Les effets de cet impact cumulé sur le tourisme et l’économie locale (valeur immobilière, contribuables, attrait pour les entreprises) sont totalement inconnus. L’impact cumulé sur la faune ailée reste, lui, également mal documenté.

Carte 1 : Franches Montagnes, Jura bernois et partie Est de Neuchâtel (140 machines)



Carte 2 : Le Val-de-Travers et la France voisine (environ 100 machines)



(source : www.windparkkarte.ch). En vert : machines en fonction. En bleu : machines en projet

Garantir que, conformément aux promesses, la transition énergétique ne transformera pas l'Arc jurassien en vaste zone industrielle périphérique s'apparente à un défi de taille que Paysage Libre BEJUNE ne pourra relever qu'avec l'aide du plus grand nombre possible de citoyennes et citoyens.



Conférence de presse du 22.09.2017
Claude Schönenberg, Président de l'association
« Sauvez L'Echelette »

Je suis opposé aux éoliennes et je ne m'en suis jamais caché.

- La votation de Sonvilier en novembre 2015 sur le projet éolien des Quatre Bornes, qui a passé avec une large majorité, m'a fait baisser les bras. Je me suis battu presque seul jusqu'à la votation et à près de 60 ans, on n'a plus toujours la force de lutter contre de gros promoteurs. Je suis resté convaincu mais battu par des annonces publicitaires mensongères et onéreuses qui aveuglent les gens. Jusqu'au jour où plusieurs citoyens des alentours me contactent pour exprimer leur désarroi concernant ces éoliennes qui allaient être implantées à côté de chez eux.
- Les gens se réveillent peu à peu, lorsqu'ils ne sont pas touchés directement par ce projet, ils s'en moquent, mais aujourd'hui ils réalisent qu'ils devraient vivre avec des géants bruyants, (quand ils tournent) des géants qui émettent des infrasons, qui sont dérangeants par leurs ombres tournantes et, de plus, dangereux en hiver, juste à côté de leurs habitations. Ils sont parents ou grands-parents, ils refusent de rester les bras croisés. Parce que ce projet ne donnera jamais le résultat attendu. Dans quelques années, des milliers de tonnes de béton seront enterrés, des parcelles entières déforestées et qui sait peut-être des animaux protégés en voie d'extinction.
- De la proposition de se mettre autour d'une table et de discuter, c'est comme ça que l'Association « Sauvez L'échelette » est née. J'ai été surpris du nombre de personnes qui ont décidé de s'unir, avec de petits moyens, pour se défendre contre le projet du parc éolien des Quatre Bornes. Ensemble nous aurons plus de force et de motivation à nous battre pour notre avenir dans notre belle région montagneuse.
- On ne défend pas seulement notre crête de l'Echelette, on se rallie aux autres opposants des parcs éoliens, car on nous prédit 500 éoliennes, sur la crête du Jura, de Genève à Bâle.
- L'éolienne n'a pas sa place en Suisse à mon avis. La Suisse est un pays trop petit, où qu'on les mette elles seront trop près des habitations et « pollueront » notre beau paysage.
- Il n'y a pas assez de vent, exemple dont je suis témoin, à Mont-Crosin. Des jours entiers elles ne tournent pas. De ma fenêtre de cuisine je les vois les 16.

- L'argent public qui coule à flots (subventions RPC.) fait croire aux gens que l'éolien a de l'avenir chez nous. L'argent destiné à l'éolien plombe les autres formes d'énergie renouvelable (hydraulique, panneaux photovoltaïques).
- Le bilan écologique est épouvantable jusqu'à ce que ces monstres soient hissés sur ces crêtes. Construction des routes d'accès, va-et-vient de centaines de camions pour acheminer une quantité effrayante de béton, transports des éoliennes depuis l'étranger, etc. Et tout ça, sans que nos entreprises n'y gagnent quoi que ce soit : les machines sont construites à l'étranger et la maintenance effectuée depuis l'étranger.
- Pour trouver des solutions, l'homme détient la clé, il doit à tout niveau économiser l'électricité et éviter la surconsommation. Téléphone portable, internet, télévision, éclairage public, achats de matériel et de nourriture à l'étranger, etc., tout a un rapport à l'électricité.
- Nos chercheurs ont des solutions pour le stockage de l'électricité. Et dans l'agriculture, sur nos toits on peut produire notre électricité que l'on consomme tous les jours. Alors avant de détruire notre cadre de vie, réfléchissons aux alternatives, elles sont là.

Contact :

Association Sauvez l'Echelette
Claude Schönenberg, président
<http://sauvez-lechelette.ch>
032 941 22 06